

TRAITEMENT DE LA MOTION INTITULEE « DEMOCRATISONS LE SIDP » (N° 1221) (PS-LES VERTS)

Séance du 23 mars 2023

Point n° 8

La gouvernance du SIDP est en pleine réflexion avec la mise en place d'un groupe de travail pour apporter une nouvelle évolution politique mais également une nouvelle approche organisationnelle de sa structure.

Dans ce cadre, la motion démocratisons le SIDP a été discutée avec les membres du groupe de travail, elle sera reprise dans les réflexions.

Dès lors, ladite motion a été réalisée sur la forme, le conseil municipal propose donc de la refuser parce que réalisée.

TRAITEMENT DE LA MOTION INTITULEE « PATINOIRE DE PORRENTRUY : REDUIRE LA CONSOMMATION ET ACCROITRE LA PRODUCTION » (N° 1222) (PS-LES VERTS)

Séance du 23 mars 2023

Point n° 9

La motion demande d'engager toutes les démarches nécessaires envers le SIDP pour que ce dernier étudie les deux points suivants :

- La réduction de la consommation énergétique de la double patinoire,
- L'augmentation et la densification de la capacité de production d'énergie photovoltaïque sur le toit et les murs verticaux de la structure.

La motion a été transmis au SIDP en janvier 2023 et a reçu les réponses qui peuvent se résumer comme suit :

- La réduction maximale de la consommation énergétique est déjà suivi de prêt,
- La densification de la capacité de production photovoltaïque sur les toits des 2 champs n'est pas possible car elle est déjà au maximum,
- L'augmentation de la capacité de production est prévue, d'une part, par l'équipement de la toiture des vestiaires de la piscine. D'autre part, une étude de faisabilité et de rentabilité sera lancée ce début d'année pour éventuellement équiper les façades de la patinoire.

Au vu de ces éléments, il apparaît que la motion est déjà réalisée. La pratique du Conseil municipal est de refuser les motions déjà réalisées. C'est le cas ici.

27 février 2023

Le Conseil municipal